

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 18067 - 2013 B 07455 - 444 737 670 - 17 MARS



Comptes Annuels

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

**SAS 17 MARS
4 RUE LAMARTINE**

93310 LE PRE SAINT GERVAIS

Bilan du 01/01/2023 au 31/12/2023

Durée 12 mois

**No SIRET 44473767000042
Code NAF 5911A**

Document établi par :

**SOGECC
12 RUE YVES TOUDIC
75010 PARIS**

**Tel. 01/53/72/72/72
Siret 61204582300012**

www.sogecc.com

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 17 MARS** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 283 635	euros
Chiffre d'affaires :	2 269 555	euros
Résultat net comptable :	208 746	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

**ANNEXE
AU
31/12/2023**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 283 635 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

Total produits de 2 285 829 euros
Total charges de 2 077 083 euros,
Dégageant ainsi un résultat de 208 746 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023. Il a une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des nouvelles normes comptables, la société opte pour la méthode prospective simplifiée.

Immobilisations

Par dérogation à la loi sur l'évaluation des actifs, la Société, respecte les critères définissant les PME, a décidé de conserver la valeur d'usage pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'usage.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode: premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure au dit cours du jour.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

NON APPLICABLE

Provisions réglementées

NON APPLICABLE

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion» .

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Opérations à long terme

NON APPLICABLE

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

Informations complémentaires

NEANT

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	6 843		770			7 613
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 843		770			7 613
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						169 278
Instal., agencement, aménagement divers	167 744		1 534			2 597
Matériel de transport	2 597					204 853
Matériel de bureau, mobilier	145 838		59 015			
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	316 179		60 549			376 727
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						10 000
Autres participations			10 000			
Autres titres immobilisés						2 770
Prêts et autres immobilisations financières	2 770					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 770		10 000			12 770
TOTAL	325 792		71 319			397 110

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 053			5 053
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 053			5 053
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	97 773	16 857		114 630
	Matériel de transport	2 597			2 597
	Matériel de bureau, mobilier	60 255	28 260		88 515
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	160 625	45 117		205 742	
TOTAL		165 678	45 117		210 795

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	282	65	282	65	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		282	65	282	65
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		282	65	282	65
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		65	282	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			2 770
	Autres immobilisations financières	2 770		
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	477 462	477 462	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 550	2 550	
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 019	77 019	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	21 668	21 668		
Charges constatées d'avances	16 706	16 706		
TOTAL DES CREANCES		598 175	595 405	2 770
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			94 152	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	161 074	66 922		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	68 823	68 823		
	Personnel et comptes rattachés	70 303	70 303		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131 080	131 080		
	Impôts sur les bénéfices	22 318	22 318		
	Taxes sur la valeur ajoutée	198 959	198 959		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 705	13 705		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12 265	12 265		
	Autres dettes	13 276	13 276		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		691 802	597 651	94 152	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		73 783			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 265			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		65
Autres créances		65
<i>DIFFERENCES D'ÉVAL DE JETONS DETENUS - ACTIF</i>	<i>65</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

		31/12/2023
Total des Charges à payer		70 119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 462
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	22 462	
Dettes fiscales et sociales		46 711
<i>CONGES PAYES</i>	16 032	
<i>CHARGES / CONGES PAYES</i>	6 413	
<i>URSSAF LIMOUSIN A DECLARER</i>	24 266	
Autres dettes		946
<i>DIFFERENCE D'VAL DE JETONS DETENUS - PASSIF</i>	946	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 706
OCTANE STUDIO		26	
SIDEFX ABONNEMENT		4	
MAXON		1 767	
TEAMVIEWER		98	
IPASSWORD		12	
ANYDESK		162	
MIDJOURNEY		314	
KIMSUFU		138	
GETTY		383	
ECOVADIS		282	
MAXON		12 575	
MAXON		947	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 706

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	15,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	15,0000	7 500,00

**LIASSE FISCALE
AU
31/12/2023**

Désignation de l'entreprise : SAS 17 MARS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 4 RUE LAMARTINE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 4 7 3 7 6 7 0 0 0 0 4 2		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Cessions, brevets et droits similaires	AF	7 613	AC	5 053	2 560	1 790
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	376 727	AU	205 742	170 986	155 554
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	10 000	CV		10 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	2 770	BI		2 770	2 770	
	TOTAL (II)	BJ	397 110	BK	210 795	186 316	160 114	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	477 462	BY		477 462	443 012
		Autres créances (3)	BZ	101 237	CA		101 237	69 391
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	800	CE		800	800
Disponibilités		CF	501 114	CG		501 114	398 303	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	16 706	CI		16 706	20 030	
	TOTAL (III)	CJ	1 097 319	CK		1 097 319	931 536	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 494 430	IA	210 795	1 283 635	1 091 650	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 17 MARS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.500.....)	DA	7 500	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	374 772	284 131	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	208 746	140 641	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	591 768	433 022	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	65	282	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	65	282	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161 074	234 856	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	12 265	13 414	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	68 823	88 939	
	Dettes fiscales et sociales	DY	436 364	310 906	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	13 276	10 230	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	691 802	658 346		
(V)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE	1 283 635	1 091 650		
TOTAL GENERAL (I à V)					
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	597 651	497 272	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Néant *

Désignation de l'entreprise **SAS 17 MARS**

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I				CZ	1	D8	2	D9	3	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II										KD
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	167 744	KW		KX	1 534	
		Matériel de transport *			KY	2 597	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	145 838	LC		LD	59 015	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	316 179	LO		LP	60 549	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	10 000		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 770	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	2 770	LR		LS	10 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	325 792	ØH		ØJ	71 319		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
INCORP.	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II						IO	LV	LW	7 613	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC					
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF					
		Inst. gales, agencés et am des constructions		IS	MG	MH	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	169 278	MO			
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	2 597	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	204 853	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB				
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF					
TOTAL III		IY	NG	NH	376 727	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW					
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	10 000	ØZ				
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2 770	2G				
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	12 770	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	397 110	ØM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					Néant <input type="checkbox"/> *
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	EL		EM	EN	
Fonds commercial		RE	RF		RI	RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE 5 053	PF		PG	PH 5 053	
TOTAL I		RK 5 053	RM		RN	RO 5 053	
Terrains		PJ	PJ		PK	PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT	PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW		PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA		QB	QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 97 773	QE 16 857		QF	QG 114 630	
	Matériel de transport	QH 2 597	QI		QJ	QK 2 597	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 60 255	QM 28 260		QN	QO 88 515	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR		QS	QT	
TOTAL II		QU 160 625	QV 45 117		QW	QX 205 742	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN 165 678	ØP 45 117		ØQ	ØR 210 795	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et infrm. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	282 5W	65 5X	282 5Y	65
	TOTAL II	5Z	282	65	282	65
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D
			6E	6F	6G	6H
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
			9U	9V	9W	9X
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	282	65	282	65
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
		UG	65	UH	282	
		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 770	UV		UW	2 770
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	477 462	477 462			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	2 550	2 550		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	77 019	77 019		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	21 668	21 668			
	Charges constatées d'avance	VS	16 706	16 706			
	TOTAUX			598 175	595 405	2 770	
RENOVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	161 074	66 922	94 152		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 823	68 823			
Personnel et comptes rattachés		8C	70 303	70 303			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	131 080	131 080			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	22 318	22 318			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	198 959	198 959			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 705	13 705			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	12 265	12 265			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 276	13 276			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			691 802	597 651	94 152		
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		12 265
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	73 783	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SAS 17 MARS						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122023			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		208 746			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	YB				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	YD				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopérants non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW				
	Amendes et pénalités		WJ	935	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	YI			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		62 172			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						Z1		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	4 315			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
						TOTAL I		276 168			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								16		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *								WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investisseur en immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septidécies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexties		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	282	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		282			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XJ		275 886			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		275 886			
						XO		0			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 17 MARS		Néant <input type="checkbox"/>
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	22 445
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

17 MARS
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 4 rue Lamartine 93310 LE PRE SAINT GERVAIS
444 737 670 RCS BOBIGNY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice d'un montant de **208 745,71 euros** de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| - Au compte AUTRES RESERVES | 58 745,71 euros |
| - A titre de DISTRIBUTION DE DIVIDENDES | 150 000,00 euros |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividende effectuées au cours des trois derniers exercices :

- Exercice 2022 : 50 000,00 euros
- Exercice 2021 : 100 000,00 euros
- Exercice 2020 : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

